

Date de mise à jour : 26/03/2023

Secteur : Industrie
Sous-Secteur : Génie électrique
Filière : Electricité de Bâtiment
Niveau : Spécialisation
Créneau : CDJ

1. Description générale :

L'Electricien en Bâtiment est un professionnel qui est appelé à exercer principalement dans le secteur du bâtiment. Les installations peuvent être de type résidentiel, commercial ou industriel.

2. Profil Cible de la formation :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Installer des canalisations électriques;
- Installer et raccorder des câbles et conducteurs ;
- Raccorder et installer des luminaires et leurs commandes ;
- Installer une prise de terre ;
- Installer des appareils de signalisation ;
- Installer des appareils de chauffage électrique ;
- Raccorder des installations triphasées ;
- Dépanner des installations électriques.

3. Organisation de la formation :

La durée de formation est étalée sur 2 semestre(s) ;

Le programme peut être dispensé en mode de formation résidentiel ou alterné ;

4. Conditions d'admission :

- Avoir achevé la 6^{ème} année de l'enseignement primaire ;
- Avoir 15 ans au 1^{er} Septembre 2023 pour les groupes de la 1^{ère} promotion de la rentrée 2023/2024 ;
- Avoir 15 ans au 1^{er} Mars 2024 pour les groupes de la 2^{ème} promotion de la rentrée 2023/2024 ;
- Avoir au plus 30 ans au 1^{er} Septembre 2023 pour les formations démarrant à partir de 1^{er} Septembre 2023.
- Avoir au plus 30 ans au 1^{er} Mars 2024 pour les formations démarrant à partir de 1^{er} Mars 2024.

- **Aptitudes et qualités** : Jouir d'une bonne dextérité ; Etre méticuleux ; Avoir un esprit créatif.

5. Evaluation de la formation :

Les évaluations des acquis sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examen de fin de formation.

6. Perspectives professionnelles

Le lauréat peut prétendre à un emploi dans les entreprises d'installation de type résidentiel, commercial ou industriel. Il peut devenir au bout de quelques années chef d'équipe d'intervention ou de maintenance des équipements électriques de bâtiment s'il arrive à maîtriser l'ensemble des compétences requises sur le plan de la gestion.